

REÇU LE
25 AOÛT 2008

GEIPAN

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04576	00112	2008	

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

DOSSIER N°
106568
SOË

N° pièce	N° feuillet
1	1/1

Analyse et références

Objet	OBSERVATION D'OVNI DANS LE CIEL VAUCLUSIEN
Références	B.E n° 25400 DEF/Gend/OE/DO/rens du 28 septembre 1992 relative à l'étude du phénomène OVNI et à la création du SERPA en substitution du GEPAN. Circulaire ministérielle n° 32600 DEF/Gend/OE/DO/Rens du 08 novembre 1985 relative aux conditions d'exercice de la gendarmerie de sa mission de renseignement.

Le samedi 2 août 2008 à 09 heures ;
 Nous soussigné _____, Adjudant chef, Officier de Police Judiciaire
 Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie
 Nous trouvant au bureau de notre unité à _____ rapportons les opérations suivantes :

Le 8 juillet 2008 se présente à notre unité M. _____ ans,
 Cette personne désire faire une déclaration relative à l'observation d'un phénomène aérien volant non expliqué qu'il a observé en compagnie de son père et de son beau-frère le 14/05/2008 alors qu'ils se trouvaient sur une terrasse à AVIGNON 84000.

Tous trois auraient observé durant moins de deux minutes trois boules lumineuses jaunes orangés se déplaçant lentement d'est en ouest en formant un triangle équilatéral. M. _____ a envoyé un email décrivant son observation au GEPAN (SERPA) et a reçu, il y a quelques temps, une réponse lui demandant d'aller faire une déclaration dans la gendarmerie la plus proche. Nous avons donc reçu l'audition de M. _____ (C.f Pièce n° 2) et avons établi un message de renseignement conformément aux textes cités en référence.

Nous avons contacté M. _____, père du déclarant, les 10 et 17 juillet 2008 pour tenter d'auditionner cette personne. Cette dernière a fixé rendez-vous le mardi 22/07/2008 dans les locaux de la gendarmerie mais ne s'est pas présentée. Le 1er août 2008 nous avons joint M. _____ par téléphone. Celui-ci nous déclare alors que travaillant, il n'estime pas nécessaire de perdre une heure de son temps pour faire une déclaration et qu'il renonce à témoigner.

Nous nous sommes transportés rue _____ à AVIGNON et avons interrogé quelques voisins mais personne n'a observé ce phénomène le 14/05/2008.

M. _____ beau-frère de M. _____ et témoin potentiel de ce phénomène n'a pas été entendu.

CLOTURE

A ce jour, le témoignage de M. _____ n'a pu être confirmé. En l'état, la description du phénomène pourrait correspondre à l'observation de "lampions thaïlandais", phénomène assez répandu et intrigant pour un néophyte.

(DESTINATAIRES) [1] - M. le préfet de Vaucluse à AVIGNON. [] - Général, Commandant, ... [2] - DGGN – Bureau défense opération – Sous direction des opérations – Bureau renseignement situation. [1] - Archives BT	Date de clôture 02/08/2008 Signature(s)	Vu et transmis par : Le 2/8/08 L' Adjudant Chef
---	---	---

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04576	00112	2008	

TÉMOIN

N° pièce	N° feuillet
1	1/1

Le mardi 8 juillet 2008 à 17 heures 40 minutes

Nous soussigné _____ Adjudant chef, Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____, rapportons les opérations suivantes :

Nom _____

Prénom _____

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Le 14/05/2008, entre 21h30 et 22h30, je me trouvais chez mon père au _____ à AVIGNON. Nous étions sur la terrasse qui est exposé au sud. Il faisait nuit. Il y avait mon père et mon beau-frère _____ Je ne connais pas l'adresse exacte.

Il faisait beau temps. Le ciel était bien dégagé et la météo n'était pas orageuse. Il n'y avait pas de vent. A un moment donné nous avons observé trois boules lumineuses de formes sphériques, de couleurs jaune, orangé qui se déplaçaient sur un axe est-ouest à une hauteur de quinze mètres du sol environ. Nous n'avons entendu aucun bruit. Les trois boules se déplaçaient assez lentement formant un triangle équilatéral. A aucun moment ce phénomène ne s'est immobilisé. L'observation a duré moins d'une minute, environ 40 secondes. Nous n'avons pas eu le temps de faire de photos ou autre. Nous n'avons pas parlé de ce phénomène avec les voisins. Je ne sais pas si d'autres personnes ont constaté ce même phénomène.

Nous en avons discuté avec mon père et mon beau-frère nous avons trouvé ce phénomène vraiment bizarre et un peu mystérieux. Sur le moment nous n'avons prévenu aucun service. C'est par la suite que j'ai consulté internet et où je me suis rendu sur le site du GEPAN (**groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés**). J'ai laissé un message sur le site qui m'a contacté récemment me demandant de prendre attaches avec la gendarmerie dont je dépendais.

Nous n'avons consommé aucun alcool ni substance illicite. Je me tiens à votre disposition pour des précisions éventuelles. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

le 08 juillet 2008 à 18 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendueL'Officier de Police Judiciaire

Sujet: OBSERVATION D OVNI DANS LE CIEL VAUCLUSIEN

TXT

PRIMO:

Le 14/05/2008 entre 21H30 et 22H30,

AVIGNON 84000

SECONDO

ALPHA/

NOMBRE DE PERSONNES AYANT OBSERVE L'EVENEMENT

3 personnes de la même famille

BRAVO/

84000 AVIGNON (Entendu)

84000 AVIGNON (Non entendu en l'état)

(Adresse inconnue - Non entendu en l'état)

TERTIO

ALPHA/

Trois phères de petites dimensions de couleur jaune orangé formant un triangle équilatéral.

BRAVO/

Phénomène se déplaçant sur un axe EST-OUEST durant une période de 40 secondes à 1 minute.

QUARTO

ALPHA/

Aucun bruit perçu. Aucun effet simultané.

BRAVO/

Aucune trace, débris découvert. Aucun incident sur les personnes ou les moteurs.

QUINTO

ENQUETE BTA AVIGNON PV NMR 00112/2008 du 8/07/2008

PS/ Le déclarant est un ancien Gendarme auxiliaire

Dans un premier temps il n'a fait aucune déclaration aux services de police ou gendarmerie. Il a laissé son témoignage sur le site du G.E.I.P.A.N et dernièrement il a reçu un email lui demandant d'aller faire une déclaration à la gendarmerie dont il dépend.